

DÉLIBÉRATION N°2019-20_44
du conseil d'administration de l'université de Franche-Comté

Séance en date du mardi 10 décembre 2019

4. Affaires financières :

4.6. Propositions de remises gracieuses

La délibération étant présentée pour décision

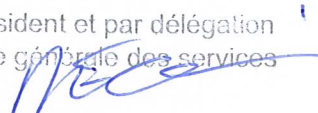
Effectif statutaire : 36 Membres en exercice : 36 Quorum : 18 Membres présents : 16 Membres représentés : 6 Total : 22	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 0 Suffrages exprimés : 22 Pour : 22 Contre : 0
---	--

Les membres présents et représentés du conseil d'administration de l'université de Franche-Comté après en avoir délibéré, approuvent à l'unanimité les propositions de remises gracieuses.

Besançon, le 12 décembre 2019

Le président de l'université de Franche-Comté

Pour le président et par délégation
La directrice générale des services



Jacques BAHY

Rabia DEGACHI



Annexes / pièces jointes :

Annexe n° 17 - Tableau des remises gracieuses

Délibération transmise au Recteur de l'académie de Besançon, Chancelier des universités
Délibération publiée sur le site internet de l'Université de Franche-Comté

